

Délibération n° 20251213-11

Extrait du registre des délibérations

Du Comité syndical du 13 décembre 2025

Objet : PLAN DE
FINANCEMENT RÉSEAU
CHALEUR AIGUEPERSE

Rapporteur : Sébastien
GOUTTEBEL

Secrétaire de séance :
Madame Evelyne BRUN

Date de convocation :
6 décembre 2025

Nombre de délégués :

En exercice : 143
Présents : 75
Pouvoir : 2
Votants : 77

Pour : 72
Contre : 0 –
Abstention : 2 –
(CHASSANG Jean-Pierre,
LEVI ALVARES Luc)
Ne prend pas part au
vote : 3 - (MEALLET
Roger-Jean, LEON
Bernard, RAZAVET Jean-
François)

L'an deux mille vingt-cinq, le treize décembre à dix heures en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 par renvoi du L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le comité syndical de territoire d'énergie Puy-de-Dôme, dûment convoqué, s'est réuni, Domaine de la Prade, sous la présidence de M. GOUTTEBEL, Président.

Le quorum n'ayant pas été atteint à cette occasion, le comité syndical a de nouveau été convoqué le 15 octobre 2025 à neuf heures, en application des articles L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), dans les locaux de Territoire d'Énergie Puy de Dôme à Cournon d'Auvergne.

Etaient présents les délégués suivants :

Titulaires :

GOUTTEBEL Sébastien, CHABRILLAT Rémi, MEALLET Roger-Jean, MARQUES Antonio, LHERMET Florence, GUILLAUME Stéphane, BRUN Evelyne, COUDUN Laurent, DUCOING Guy, GUELON René, LECHEVALLIER Christine, OLIVAIN Thierry, DOMINGO Marcel, DUMAS Daniel, FRUCHART Jean-Luc, COUPAT Sylvie, PINTE Emmanuel, NORE Michel, ARCHENY Danièle, RAYNAUD Jérôme, PRADIER Alain, LEON Bernard, CHASSANG Jean-Pierre, SABLONIERE Didier, ROBIN Christian, SAVY Philippe, VALLEIX Philippe, RAYNAUD Dominique, BOYER Michel, BOUYOUX Francis, BRUGIERE Eric, JARLIER Dominique, PERCHE Serge, DEVERNOIX Marc-Antoine, TARTIERE Philippe, PERROT Guillaume, RAFFAULT Daniel, VATIN Thierry, GHESQUIERE Chantal, GAUMY Francis, CLEMENT Jean-Marie, KHATCHADOURIAN-TECER Claudine, BARRASSON Bernard, RAYNAL Roger, LEVI ALVARES Luc, PONTRUCHER Bruno, RAZAVET Jean-François, BANNIER Dominique, BOISNAULT Christian, LOPEZ Argimiro, BAULAND Gisèle, JEANVOINE Olivier, RABY Laurent, BARBIER Didier, BARRAUD Pierre, DUBIEN Gaëtan, DONNET Anne-Michèle, GOURBEYRE Bernard, BOURDOULEIX Roger

Suppléants ayant pouvoir :

CAMPEAUX Eric, FOURNIER Jacques, TARDIVEL Ghislain, GENTEUIL Bruno, NEDELLEC Jean-Yves, MERLE Francis, NURY Jacques, DOS SANTOS Christophe, BOISNAULT Christian, DAUPHIN Jean-François, SOLVIGNON Yves, PICHON Jean, BOSTVIRONNOIS Maryse, ZIMNIAK Didier, RABANY Anne, FRAISSE Pierre-Luc

Pouvoirs :

BONNET Grégory donne procuration à LHERMET Florence, DURAND Jean-Paul donne procuration à GUELON René

Secrétaire de séance : Mme BRUN

PLAN DE FINANCEMENT RÉSEAU CHALEUR AIGUEPERSE

Exposé du Président,

Par délibération du Comité Syndical du 14 Janvier 2023, TE63 s'est doté de la compétence optionnelle mentionnée à l'article L.2224-38-I du CGCT, en matière de création et d'exploitation de réseaux publics de chaleur ou de froid.

Suite au transfert de compétence optionnelle « Réseaux de chaleur et de froid » de la commune de AIGUEPERSE le 4 Avril 2024, TE 63 a accepté cette demande de transfert de compétence lors du Comité Syndical du 26 Octobre 2024.

Une étude de faisabilité complémentaire portant sur la possibilité d'intégrer une part de solaire thermique au réseau de chaleur a été lancé le 20 octobre 2025.

Le Président informe l'assemblée que le projet de réseau de chaleur est éligible à des aides et subventions.

DÉPENSES (€) H.T.		RECETTES (€)	
Travaux	2 684 000,00 €	<u>Aides Publiques</u>	
Maîtrise d'œuvre, études	234 880,00 €	Fonds Chaleur ADEME	1 227 940,00 €
Frais divers (préfinancement, publicité, trésorerie)	236 120,00 €	Département	490 500 €
		<u>Autofinancement</u>	
		CEE	831 600,00 €
		Fonds propres	604 960,00 €
TOTAL	3 155 000,00 €	TOTAL	3 155 000,00 €

Le comité syndical, après en avoir délibéré décide :

- D'adopter le projet du réseau de chaleur de la Saint-Saturnin pour un montant de 3 155 000 € HT
- D'adopter le plan de financement ci-dessus
- D'autoriser le Président à effectuer toutes les démarches dans le but de :
 - Solliciter une subvention de 1 227 940 € auprès de l'ADEME au titre du fonds chaleur
 - Solliciter une subvention de 490 500 € auprès du Conseil Départemental du Puy de Dôme au titre du soutien au développement de la filière bois-énergie
 - Valoriser les Certificats d'Economies d'Energie dans le cadre du dispositif Coup de Pouce

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL



territoire
d'énergie
PUY-DE-DÔME